

# **E-visa dès janvier 2023 pour les ressortissants de Jordanie, d'Inde, du Guatemala et de l'Azerbaïdjan**

**28.12.2022 E-visa dès janvier 2023 pour les ressortissants de Jordanie, d'Inde, du Guatemala et de l'Azerbaïdjan**

**Les ressortissants de la Jordanie, de l'Inde, du Guatemala et de l'Azerbaïdjan bénéficieront du visa électronique (e-visa) pour visiter le Maroc à partir du 10 janvier 2023.**

Annoncée par le ministère des Affaires étrangères, cette décision intervient dans le cadre des efforts déployés par le Royaume, sur les plans national et international, visant la digitalisation des services de l'administration publique, en particulier ceux liés à l'action consulaire aux niveaux des missions diplomatiques et des consulats du Royaume.

Un nombre croissant de pays bénéficieront ainsi du e-visa, lancé il y a six mois, conformément aux orientations auxquelles a adhéré le gouvernement marocain pour soutenir le secteur du tourisme national et promouvoir le Maroc en tant que destination privilégiée pour le tourisme et les affaires.

Cette mesure a été lancée dans l'objectif d'accompagner la reprise du secteur touristique. Elle consiste à remplacer le

visa papier par un visa électronique pour trois catégories d'étrangers, déjà soumis au visa pour rentrer au Maroc.

A travers une demande de visa en ligne (sur le portail [www.acces-maroc.ma](http://www.acces-maroc.ma)), les ressortissants concernés peuvent récupérer le document dans un délai allant de 24 heures à 72 heures, selon le besoin, sans se déplacer au consulat.

Les droits de timbres de ces visas sont de 700 DH pour les visas normaux (72 heures) et de 1.000 DH pour les visas rapides (24 heures).

#### **LIRE EGALEMENT :**

*Tourisme : le Maroc remplace le visa papier par le visa électronique dès le 10 juillet*

#### **Source**

: <https://medias24.com/2022/12/28/e-visa-des-janvier-2023-pour-les-ressortissants-de-jordanie-dinde-du-guatemala-et-de-lazerbaidjan/>